

1. RATIOS RÉGLEMENTAIRES DE FONDS PROPRES

Ratio de solvabilité (en millions d'euros)	déc.-15	déc.-16	déc.-17
Exigences de Fonds Propres			
Fonds propres Common Equity Tier 1	318,4	314,8	303,5
Fond propres Tier 1	353,4	344,8	303,5
Fond propres Réglementaires	353,4	344,8	303,5
Exigences de Fonds Propres au titre du risque de crédit, de contrepartie, de dilution et de règlement	61,58	72,387	57,18
Exigences de Fonds Propres au titre des risques de marché (positions, change et matières premières)	69,353	61,642	53,361
Exigences de Fonds Propres au titre du risque opérationnel	72,613	74,264	70,998
Exigences en Fonds Propres pour couverture des risques	203,546	208,293	181,539
Ratio Common Equity Tier 1	12,52%	12,09%	13,37%
Ratio de solvabilité	13,89%	13,24%	13,37%
Ratio de levier	3,70%	4,20%	4,52%

2. RATIOS RÉGLEMENTAIRES DE LIQUIDITÉ

Liquidity Coverage Ratio (LCR) - ratio de liquidité à court terme

A fin décembre 2017, les actifs contenus dans le coussin d'actifs liquides s'élevaient à 309 M€ en valeur de marché et permettent à Exane d'atteindre un LCR de 101%. Au 31 Décembre 2016, le LCR s'élevait à 176% avec 300 millions d'euros d'actifs liquides.

Net Stable Funding Ratio (NSFR) - ratio de liquidité long terme

Le ratio NSFR est de 62,6% au 31 décembre 2017. Il était de 92,1% au 31 décembre 2016.